



HAL
open science

S'observer / Participer : la recherche en contrat CIFRE, construire une démarche de recherche-action autour du projet urbain

Aurélie Landon

► To cite this version:

Aurélie Landon. S'observer / Participer : la recherche en contrat CIFRE, construire une démarche de recherche-action autour du projet urbain. Rencontres doctorales en architecture: "Quels apports entre recherche et projet dans les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et du design?", Sep 2015, Marseille, France. halshs-01768656

HAL Id: halshs-01768656

<https://shs.hal.science/halshs-01768656>

Submitted on 17 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

S'observer / Participer : la recherche en contrat CIFRE, construire une démarche de recherche-action autour du projet urbain

Aurélie LANDON

Directeur de thèse : Agnès Deboulet

Laboratoire LAVUE – CRH – Université Paris 8 – Cifre à la FTI

Rencontres Doctorales - 2015

MOTS CLES : CIFRE, recherche salariée, distanciation, engagement, projet

RESUME :

Ma thèse porte sur la façon dont la démarche de l'entrepreneuriat social réinterroge la place de l'initiative privée dans le processus de fabrication de la ville. Cette recherche se déroule dans le cadre d'un contrat CIFRE¹ que j'effectue au sein de la Fabrique des Territoires Innovants. Structure récente, créée en octobre 2014, la FTI s'interroge sur la façon dont elle peut construire **un cadre de conduite à projet itératif** qui permette des allers-retours entre réflexivité et expérimentation. Nous sommes ainsi dans une phase de co-définition de notre action, les rôles et fonctions de chacun n'étant pas encore complètement stabilisés. C'est le cas pour la répartition des tâches dites de « recherche » et « opérationnelles ». Cette communication propose d'interroger mon positionnement dans le cadre d'une recherche en contrat CIFRE reposant sur une double affiliation (salariée et universitaire) en articulant les champs de la recherche urbaine et ceux de la sociologie et de l'anthropologie.

ABSTRACT :

My doctoral thesis focuses on the social entrepreneur process and how this process questions the role of private initiative in the making of city. This research takes place within the framework of CIFRE contract² in the *Fabrique des Territoires Innovants*. Created in September 2014, the FTI seeks to develop an **iterative framework of project management** between reflexivity and experimentation. Therefore, as we are in a co-definition phase of our actions, the role and the function of everyone are not completely stabilized. As an example, the distribution between “research” and “operational” tasks are yet to be clarified. This presentation aims to explore my position under a CIFRE contract based on a double affiliation (employed and academic) by relating urban research to sociology and anthropology research.

¹ Conventions Industrielles de Formation par la Recherche

1 Introduction

Le contexte de néolibéralisation des politiques publiques urbaines amorcée au début des années 1980 a considérablement impacté la façon de penser et de faire la ville. En effet, le choc pétrolier de 1973 et la récession qui s'en est suivie ont fragilisés les Etats dans leur rôle de régulation sociale. De nouvelles modalités d'actions accompagnent et structurent ce développement du contexte néolibéral et prennent appui sur un consensus autour des bénéfices d'adopter une démarche entrepreneuriale qui soit portée par les villes et les agglomérations (BEAL, 2014). Cette démarche que David Harvey qualifie d'« entrepreneurialisme urbain » (HARVEY, 1989) a transformé les processus de fabrique de la ville en recourant aux grands projets urbains et architecturaux. S'est développé progressivement un système de compétition internationale où les villes sont sommées de créer des conditions attractives pour les investisseurs. Vincent Béal parle ainsi de politiques publiques urbaines « *dites de l'offre* » (2014).

Par ailleurs, les années 1990 ont été marquées par les réflexions du monde anglo-saxon d'une « troisième voie » entre le secteur public et le secteur privé pour trouver de nouveaux moyens de financements des politiques publiques, notamment sociales. Cette logique de la troisième voie a transformé progressivement les politiques publiques sociales en nouveaux marchés pour les acteurs privés. Ce cadre a ainsi favorisé l'arrivée d'un nouvel acteur économique dans le champ du développement local, l'entrepreneur social. Si la définition de l'entrepreneur social fait encore l'objet de nombreux débats, je me baserai sur celle esquissée par Sophie Boutillier (2009) qui s'appuie sur la dialectique entre innovation, marché et objet social. Elle présente ainsi la démarche de l'entrepreneuriat social comme cherchant à répondre aux opportunités de marché par l'innovation selon une démarche entrepreneuriale, tout en poursuivant l'objectif de concilier « *efficacité économique et éthique sociale* » (p.130).

1.1 **Une recherche sur les acteurs privés émergents dans la fabrique de la ville**

Ma recherche porte sur la façon dont l'arrivée de ce nouvel acteur qu'est l'entrepreneur social réinterroge les modalités et les finalités d'actions des acteurs privés dans la fabrique de la ville. Je souhaite notamment voire comment ces acteurs s'emparent des questions architecturales et urbaines à travers la figure du projet. Je cherche également à étudier la manière dont cette recherche d'équilibre entre lucrativité et impact social a des répercussions sur la conduite du projet urbain et quels arbitrages cela entraîne. Je m'intéresse notamment aux tensions entre la démarche entrepreneuriale et une démarche militante mises en place par ces entrepreneurs militants. La Fabrique des Territoires innovants mobilise ainsi un vocabulaire et des démarches tels que la participation habitante ou l'*empowerment* avec pour objectif d'innover dans le projet urbain.

Je souhaite interroger aujourd'hui dans cette communication mon positionnement de recherche dans le cadre d'une recherche en CIFRE au sein de la Fabrique des Territoires Innovants (FTI)³. Je présenterai dans un premier temps la façon dont le sujet a été construit avec l'entreprise, puis je reviendrai sur le cas d'un concours d'urbanisme auquel nous avons participé et dont j'ai eu la charge du suivi opérationnel, enfin j'aborderai les ajustements méthodologiques que j'ai commencé à mettre en place à partir de ce cas. Dans cet exposé, je parlerai donc avec le « nous », pour décrire nos actions à la FTI, et avec le « je » pour aborder mon travail de recherche⁴.

³ Avec le soutien de la mgen.

⁴ Cette distinction entre l'usage du « je » et du « nous » dans la communication fait référence à la thèse de Khedidja Mamou (MAMOU, 2015).

1.2 **Une thèse en entreprise, « la recherche en funambule »⁵**

La CIFRE, Convention industrielle de formation par la recherche, est une convention de collaboration signée entre un laboratoire de recherche et une entreprise pour permettre à un doctorant d'effectuer une thèse salariée au sein de l'entreprise. La thèse CIFRE s'effectue dans le cadre d'un contrat de travail CDD ou CDI avec une répartition du temps passé en entreprise et au laboratoire à négocier. La construction du sujet CIFRE est un aller-retour à construire avec l'entreprise, qui souhaite un apport de la recherche sur son développement, et du doctorant accompagné de son directeur de thèse, qui va chercher un accès privilégié à des terrains de recherche. Par ailleurs, au-delà de sa recherche, la définition de ses missions et l'évolution de celle-ci au fur et à mesure du contrat va avoir une grande importance sur la conduite de sa recherche et la construction de son positionnement (FOLI & DULAURANS, 2013; DEMOULIN & TRIBOUT, 2014).

Je vais donc revenir rapidement sur la façon dont a été construit mon sujet de thèse avec l'entreprise. Comme je l'ai expliqué précédemment, la FTI est une structure récente. Son objectif est de développer une méthodologie de développement local en croisant les outils et objectifs de l'**entrepreneuriat social**, (LE VELLY, 2014; Institut J-B. Godin, 2013) ; et de l'**économie sociale et solidaire**, pour faire émerger des processus collaboratifs locaux (*ibid.*).

La structure a donc été imaginée avec deux types d'actions : une **dimension réflexive** pour développer de nouvelles méthodologies, regroupée au sein de la partie dite « *think-tank* » de l'entreprise, avec deux doctorantes en CIFRE dont moi-même ; une **dimension expérimentale** destinée à mettre en œuvre ces méthodologies, dans la partie dite « *do-tank* » de l'entreprise. La structure étant récente, nous sommes actuellement dans une phase de co-définition de ce que J.-P. Boutinet appelle « *le projet d'entreprise comme projet participatif* » (BOUTINET, 2014, p. 51). Mon contrat CIFRE a été négocié en ce sens, pour participer à ce processus en observant les projets développés et en les comparant à des projets exogènes pour participer à l'élaboration d'outils et de méthodologies.

Ces objectifs soulèvent alors un certain nombre de questions sur la façon dont le doctorant va articuler son implication entre les trois différents niveaux de projet, empirique, scientifique et opératoire, décrit par J.-P. Boutinet (BOUTINET, 2014, p. 27). Je souhaite donc maintenant aborder à la fois les questions que nous nous posons sur le rôle du chercheur dans le projet de développement à la FTI, et les questions que je me pose sur l'influence de ma condition de doctorante salariée sur mon projet de recherche.

2 **Le cas du concours « Réinventer Paris »**

Je vous propose de revenir dans cette seconde partie sur une des premières expérimentations que nous menons à la FTI. Il s'agit de notre participation à la réponse d'un appel à projet urbain lancé par la ville de Paris à la fin de l'année 2014. Après une présentation du cadre de concours, je reviendrai sur la façon dont la conduite à projet de ce concours a interféré sur la méthodologie de recherche que j'avais prévu de mettre en place pour observer ce concours. Je développerai plus particulièrement la situation d'« *encliquage* » (OLIVIER DE SARDAN, 1995) à laquelle j'ai été confrontée. Jean-Pierre Olivier de Sardan la décrit comme un des biais inévitables de la recherche de terrain dans lequel le chercheur va s'intégrer dans certains groupes auxquels il sera progressivement assimilé par les autres groupes.

2.1 **Une posture de praticienne dans le cadre du concours**

Dans ce concours défini comme un « appel à projet urbain innovant » intitulé « Réinventer Paris », la ville de Paris propose 23 sites à requalifier dont elle ou ses partenaires sont propriétaires. Le concours vise à proposer un montage immobilier dans lequel les équipes participantes jouent répondent à la fois en tant que futurs **maîtres d'ouvrages** avec l'élaboration du programme de requalification, l'acquisition du site et la prise en charge du suivi de la réalisation du projet et en tant que **maîtres d'œuvre** avec la

⁵ Titre des rencontres doctorales de l'association des doctorants CIFRE en sciences sociales, 3-4 sept. 2015, Rennes

conception et la réalisation du projet architectural. L'équipe projet doit à la fois réunir des porteurs, des investisseurs mais également des concepteurs.

La dimension innovante est présentée comme majeure dans cet appel à projet, son évaluation porte sur plusieurs aspects de la réponse : les formes de montage immobilier, juridique et financier proposées ; le projet architectural et sa programmation ; l'équipe de projet mobilisée avec une incitation à impliquer une grande diversité d'acteurs économiques (start-up), créatifs (artistes, designers...) et académiques (chercheurs, étudiants...) et à concerter les futurs usagers du lieu.

Entreprise récente et sans expérience dans le montage de projet immobilier, nous avons choisi de répondre au sein d'une équipe pour trois raisons principales : la première a trait à la **visibilité**. Etant des acteurs récents de l'entrepreneuriat social, ce concours très médiatisé était l'occasion pour nous de montrer nos premières actions. La seconde était de **produire de l'expérimentation**, l'objectif de ce concours était de construire une méthodologie pour la conception de la réponse qui nous permettrait de tester et de monter en compétences sur plusieurs outils que nous avons définis. Enfin la dernière était de **mobiliser ce que nous appelons une « communauté créative » sur la thématique urbaine**, c'est-à-dire un réseau d'acteurs avec qui nous pourrions développer par la suite des partenariats.

J'ai été en charge sur ce projet d'une part de mettre en place ce que l'entreprise a appelé un processus créatif de co-conception, c'est-à-dire trois ateliers de travail qui ont réuni entre 15 et 35 personnes (dont l'équipe de maîtrise d'œuvre, des chercheurs et étudiants, des entrepreneurs, etc.) ; et d'autre part de participer à la coordination et à l'élaboration du dossier de réponse.

2.2 « *Encliquée* »⁶ sur son terrain

La conduite à projet de ma recherche a connu plusieurs biais, je voudrais notamment revenir sur celle de « *l'encliquage* » (OLIVIER DE SARDAN, 1995), qui est intervenu à deux niveaux. Le premier est lié à mon positionnement de praticien-chercheur dans le cadre d'un concours, le second tient au caractère conflictuel dans lequel s'est déroulée la conduite à projet de ce concours.

En effet, très rapidement, j'ai souhaité faire de ce projet d'architecture un terrain de ma thèse. L'objectif de ma recherche est de voir comment ce que l'on pourrait appeler la « nébuleuse » des entrepreneurs sociaux se saisissent des questions urbaines. Je souhaitais en particulier étudier les arbitrages qui étaient faits entre les deux injonctions auxquelles se soumettent ces acteurs de « *concilier efficacité économique et éthique sociale* » (BOUTILLIER, 2009, p. 130). La position de chargée de mission sur ce projet me paraissait donc idéale pour observer ces arbitrages et la façon dont ils auraient été construits. Or très rapidement ma position d'observation participante est passée d'une situation d'observation que l'anthropologue J.-P. Olivier de Sardan décrit comme celle dans laquelle « *le chercheur est témoin* » à une situation d'interaction, où « *le chercheur est coauteur* » (OLIVIER DE SARDAN, 1995). J'ai ainsi été confronté à deux types de situation d'« *encliquage* » (*Ibid.*).

La première repose sur la double casquette de praticien-chercheur dans le cadre d'un concours. Elle réside dans l'ambiguïté du rôle qui m'a été confié dans la conduite de projet, que l'on retrouve dans l'intitulé de mon poste : « consultant-chercheur ». Si les attentes avaient clairement été posées sur la conduite opérationnelle du projet, rapidement il a également été question de mobiliser un certain nombre de ressources de mon projet de recherche dans le cadre de la conduite de projet (références bibliographiques, auteurs, concepts, etc.). Il s'est en effet agi très rapidement de répondre également à la demande la mairie de Paris de justifier du caractère innovant du projet par un argumentaire scientifique appuyé sur un état de l'art. Dès lors s'est posée la question de la distanciation entre mes premiers éléments d'observation en tant que chercheuse, et de l'argumentaire que j'ai dû déployer dans le cadre du concours et a fait entrevoir le risque d'instrumentalisation du chercheur en entreprise, en réduisant la recherche à un rôle de caution scientifique du projet architectural plutôt que vecteur d'une démarche de réflexivité dans le cadre d'une conduite à projet.

Cette réduction du rôle réflexif a été renforcée par plusieurs aspects. Le premier est **la difficulté à articuler deux temporalités** : la temporalité très courte d'un concours et la temporalité longue de la

⁶ Référence au terme d'« encliquage » de J.-P. Olivier de Sardan (1996)

recherche. L'entreprise m'avait accordé quatre jours par mois à consacrer à ma recherche, bien que je ne sois pas encore dans le cadre de mon contrat CIFRE. L'espace et le temps alloués à la réflexivité et surtout à la distanciation étaient donc relativement courts par rapport à la demande de mobilisation d'une démarche scientifique. Le second est **la permutation permanente entre une posture de « promotion »** du projet architectural imposé par le caractère compétitif du concours et une posture critique et réflexive de recherche.

Le second niveau « d'encliquage » (Ibid.) prend place dans le caractère conflictuel de la conduite à projet. La structure étant récente, le projet de l'entreprise était en cours de définition au moment où la décision a été prise de participer au concours. Durant toute la période pendant laquelle nous avons participé à ce concours, nous étions donc en permanence en alternance entre la construction du projet d'entreprise avec de nombreux groupes de travail internes et la conduite à projet architectural dans le cadre du concours. Ces groupes de travail internes réunissaient les salariés, deux des sociétaires fondateurs de l'entreprise ainsi qu'à plusieurs occasions des partenaires potentiels de la FTI, avec pour objectif de construire le projet d'entreprise. Les groupes de travail portaient tout aussi bien sur le positionnement éthique à construire que sur le type d'activités à développer. La conduite à projet dans le cadre du concours était donc vue par l'entreprise comme l'occasion d'expérimenter et de mettre en pratique nos premières méthodologies en parallèle.

Or rapidement, si les groupes de travail internes de discussion permettaient une souplesse dans l'expression des différents positionnements, le travail de conceptualisation et de concrétisation du projet d'architecture a nécessité une succession d'arbitrages entre les différents positionnements. J'ai alors pu observer progressivement un certain nombre de glissements entre les indications à suivre données par les différents acteurs de l'équipe projet qui ont commencé à impacter aussi bien la conduite du projet d'architecture que celle du projet de recherche. Ainsi la mise en place de la méthodologie d'expérimentation pour la conception du projet que nous avons initialement décidé de mettre en place a suscité plusieurs désaccords au fur et à mesure de sa réalisation, allant jusqu'à la mise en place d'une contre-méthodologie par l'un des acteurs de l'équipe projet. Si ma situation de chercheuse en entreprise apparaissait dans un premier temps comme privilégiée pour observer le processus de décision dans le cadre du projet architectural, ma position de salariée dans l'entreprise m'a poussée à être progressivement partie prenante du conflit entre les différents acteurs de l'équipe. Cette double casquette de chercheur-salarié a ainsi perturbé la posture d'observation participante que j'avais tenté de mettre en place en rendant très difficile la distanciation par rapport aux choix arbitrés dans le cadre de la conduite à projet et en me limitant l'accès à une partie importante du terrain.

3 Détours et ajustements

Dans cette dernière partie, je souhaite aborder les premiers ajustements que cette période m'a permis de mettre en place. J'aborderai, tout d'abord, les ajustements de mon positionnement au sein de l'entreprise. Je reviendrai ainsi sur l'organisation d'un atelier de travail au sein de la Fabrique conduit avec ma collègue, également doctorante CIFRE, pour réfléchir sur la place de la recherche dans l'entreprise. Je terminerai par l'organisation et la répartition de mon temps de travail entre l'entreprise et le laboratoire qui m'ont permis de reconsidérer mon terrain et mon approche méthodologique.

3.1 La construction d'un cadre de conduite à projet itératif entre la pratique et la recherche dans l'entreprise

Suite à ce projet, avec ma collègue, également doctorante en CIFRE, nous avons souhaité mieux comprendre et appréhender les attentes en termes de recherche des « opérationnels » de l'entreprise. Nous avons donc profité d'une commande qui nous avait faite par notre directeur d'organiser un atelier de réflexion sur l'identité de l'entreprise lors d'un séminaire interne pour consacrer une partie de l'échange sur le rôle de la recherche. L'objectif de cet atelier était de construire notre positionnement par rapport aux différents courants de l'entrepreneuriat social et de l'économie sociale et solidaire et dans un second temps d'intégrer l'apport de la recherche dans les expérimentations portées par la FTI.

Nous avons organisé un atelier « *post-it* » qui réunissait l'ensemble de l'équipe de la structure (décisionnaires et salariés) et qui avait pour objectif de construire notre feuille de route en tant que chercheuses. Nous avons donc procédé en deux temps en proposant dans un premier temps des apports que nous avons identifiés puis en laissant dans un second temps les participants remplir des *post-its* pour indiquer ce qu'ils attendaient de la recherche. Nous avons commencé à traiter ces propositions qui portent sur plusieurs niveaux : des modalités d'actions comme par exemple associer un chercheur et un opérationnel sur chaque projet ; des tâches attendues comme réaliser des éclairages sur des concepts ; des objectifs comme construire une expertise sur l'animation d'ateliers de travail.

Nous avons commencé à catégoriser ces propositions. **Les premières portent sur la recherche dite territoriale, c'est-à-dire, une recherche reliée aux projets opérationnels**, avec plusieurs occurrences de demande de présence sur le territoire et d'appui au chef de projet. Cette demande porte essentiellement sur la constitution d'un travail complémentaire et en binôme sur chaque territoire d'un chef de projet et d'un chercheur, elle soulève la question évoquée plus haut de l'articulation des temporalités de l'opérationnel et de la recherche. Mais elle révèle également un décalage entre les premières actions que nous, doctorantes, avons proposées et les besoins des chefs de projets : outils pratiques, méthodologies, retours et échanges sur les pratiques, etc. La demande porte ici sur des apports directement opératoires. **Les secondes regroupent les activités de support et d'animation d'espaces de réflexivité**, avec une demande d'éclairages sur des concepts ou notions clés, mais également le besoin d'animation d'ateliers internes, à l'instar de ce premier que nous avons organisé. Cependant, si la demande de présenter nos travaux de recherche avait déjà été exprimée à plusieurs reprises, nous avons rarement réussi à trouver un temps commun auquel chacun pourrait participer face aux impératifs et urgences des projets opérationnels. **Les troisièmes enfin portent sur la valorisation et la participation à des activités scientifiques et d'enseignement**, cette demande est à l'origine de nombreux contrats de recherche CIFRE : l'entreprise cherche à acquérir une légitimité dans le champ académique concernant les savoirs qu'elle produit dans le cadre ses activités. Cette demande n'est pas sans poser quelques difficultés et nécessite ainsi des ajustements. En effet, comme évoqué plus haut, comment par exemple proposer une communication scientifique sur un projet sur lequel nous a tenu un rôle à la fois de conception mais également de « promotion » ? L'une des pistes développées par la FTI est l'animation de séminaires d'échanges et de retours sur les pratiques avec des invités extérieurs.

Les premiers éléments de cet atelier montrent ainsi que la construction d'un espace de réflexivité devra s'appuyer sur une dimension opératoire en mobilisant les demandes précises des « opérationnels » qui émergent de la conduite à projet. La prochaine étape de cette phase de définition portera donc sur les modalités d'actions des chercheurs et sur l'articulation de leurs actions avec celles des opérationnels dans le cadre des conduites à projets.

3.2 ***L'importance des espaces-temps alloués à la recherche pour opérer un "glissement de terrain".***

Les débordements récurrents du temps consacré au concours sur le temps consacré à ma recherche pendant cette première phase, ainsi que mon implication dans le conflit au sein du projet architectural que je souhaitais étudier m'ont conduits à réaménager la conduite à projet de recherche en m'appuyant sur les « *repères identificatoires assez forts, comme l'atelier doctoral, ou la supervision du directeur de thèse* » décrits par Olivia Foli et Marlène Dulaurans (FOLI & DULAURANS, 2013). La signature effective de mon contrat CIFRE m'a permis de progressivement cloisonner les espaces-temps consacrés à l'entreprise et ceux consacrés à la recherche. En limitant ma disponibilité pour l'entreprise lors de mes journées consacrées à la recherche, j'ai ainsi pu profiter d'espaces-temps de réflexivité et de distanciation appuyés sur la participation aux ateliers doctorants, le suivi de ma directrice de thèse, ainsi que les nombreux échanges formels à travers des communications ou des interventions, ou informelles avec les autres doctorants de mon laboratoire.

Auparavant, prise par les impératifs du concours, ce réaménagement me permet aujourd'hui de reconsidérer complètement la façon dont j'envisageais d'appréhender ce cas comme terrain de recherche. En effet, le conflit qui s'est opéré ayant limité mes possibilités d'enquêter directement sur le projet, m'a amené à appréhender le concours de manière plus globale. Le cadre de ce concours est en effet très spécifique, comme je l'ai dit précédemment, il s'agit d'un appel à projet de montage

immobilier par une équipe qui se porterait tout à la fois acquéreur du site, opérateur du projet et concepteur du projet architectural. L'appel à projet est conçu de manière à sortir du cadre réglementaire des marchés publics d'architecture : la mairie de Paris délègue ainsi une partie de ses missions « classiques » de maîtrise d'ouvrage (élaboration du programme, portage foncier de l'opération, suivi de la réalisation du projet) tout en gardant le pouvoir décisionnaire sur les choix opérés par la maîtrise d'œuvre. Par ailleurs, dans le cadre de la commande de cet appel à projet, la municipalité de Paris convoque un ensemble de notions et concepts auxquels se réfèrent plusieurs courants de l'entrepreneuriat social tels que l'innovation, la créativité ou la participation. Les différents échanges que j'ai pu avoir autour de ce concours m'amènent donc aujourd'hui à reconsidérer le cadrage de ce terrain pour y inclure la prise en compte de cette construction de la commande publique : les injonctions qu'elle véhicule, les mécanismes d'actions qu'elle génère, etc.

4 Conclusion

Pour conclure, dans la lignée des réflexions avancées par Olivia Foli et Marlène Dulaurans (FOLI & DULAURANS, 2013) sur leurs expériences de thèse dans le cadre du contrat CIFRE, ce sont les apports des approches anthropologiques et ethnographiques qui m'ont permis de reconsidérer ma posture méthodologique. Howard Becker parle ainsi de la position du « *chercheur de terrain [...] le plus souvent à la merci du "moment"* » (BECKER, 2000, p. 157). Ce positionnement m'a permis de considérer ces biais méthodologiques comme l'occasion d'un détour dans le cadrage et la définition de mon terrain ouvrant des perspectives de recherches que je n'avais préalablement pas envisagées.

Par ailleurs, cette position de praticienne, nous a permis avec la seconde doctorante CIFRE, d'ouvrir au sein de l'entreprise un espace de réflexion collective en s'appuyant sur les problématiques opérationnelles. Les résultats de cet atelier laissent entrevoir de nombreux leviers sur lesquels s'appuyer pour construire une posture légitime de chercheur dans le cadre d'une conduite à projet opérationnel. Ils soulignent également la nécessité abordée par Jeanne Demoulin et Sylvère Tribout (DEMOULIN & TRIBOUT, 2014), d'engager une démarche réflexive sur ses propres pratiques où là encore les apports de l'ethnographie sur l'engagement du chercheur vis-à-vis de son terrain (GOLD, 2003; OLIVIER DE SARDAN, 1995) fournissent un précieux recours.

5 Travaux cités

- BEAL, V. (2014). *"Trendsetting cities : les modèles à l'heure des politiques urbaines néolibérales"*. Récupéré sur Métropolitiques: [www;metropolitiques.eu/Trendsetting-cities-les-modèles-a.html](http://www.metropolitiques.eu/Trendsetting-cities-les-modèles-a.html)
- BECKER, H. (2000). "L'enquête de terrain : quelques ficelles du métier" . *Sociétés contemporaines* N°40, 151-164.
- BOUTILLIER, S. (2009, 2). Aux origines de l'entrepreneuriat social. Les affaires selon Jean-Baptiste André Godin. *Innovations* , pp. 115-134.
- BOUTINET, J.-P. (2014). *Psychologie des conduites à projet*. Paris: Presses Universitaires de France.
- DEBOULET, A. (2012). "Villes globales convoitées et inégalités". *Idées économiques et sociales*, pp. n°167, pp.37-47.
- DEMOULIN, J., & TRIBOUT, S. (2014). Construire des espaces de réflexivité pour analyser et transformer les pratiques professionnelles : un travail de légitimation. *Interrogations, Implication et réflexivité - II. Tenir une double posture(19)*., pp. <http://www.revue-interrogations.org/Construire-des-espaces-de>. Récupéré sur Demoulin, J., & Tribout, S. (2014). Construire des espaces de réflexivité pour analyser et transformer les pratiques professionnelles : un travail de légitimation. *Interrogations, Implication et réflexivité - II. Tenir une double posture(19)*. Retrieved fr
- DEVISME, L., DUMONT, M., & ROY, E. (2007). "Le jeu des "bonnes pratiques" dans les opérations urbaines, entre normes et fabrique locale". *Espaces et sociétés*, pp. /4, n°31, pp. 15-31.

- FOLI, O., & DULAURANS, M. (2013). Tenir le cap épistémologique en thèse Cifre. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte. *Etudes de Communication (40)*, pp. 59–76.
- GAGLIO, G. (2011). *Sociologie de l'innovation*. Paris: PUF, Coll. Que sais je ? .
- GOLD, R. (2003). Jeux de rôle sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique. Dans D. CEFAÏ, *L'enquête de terrain* (pp. 340-349). Paris: La Découverte.
- HARVEY, D. (1989). "From managerialism to entrepreneurialism: the transformation un urban governance in late capitalism". *Geographiska Annaler B, n°71*, pp.3-17.
- HELARY, A. (2015). *Bla, bla, bla*. Marseille: Bonne Poire.
- Institut J-B. Godin. (2013). *L'innovation sociale en pratiques solidaires. Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation*. Récupéré sur Avise:
<http://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201>
- LE VELLY, R. (2014). Entrepreneuriat social. Dans R. LE VELLY, *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat* (pp. (pp. 191–203)). Paris: Presses de Sciences Po.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (1995). La politique du terrain. *Enquête*, p. URL :
<http://enquete.revues.org/263>.
- PERRIN-JOLY, C. (2010, Décembre). De la recherche salariée en France : lien de subordination et liberté de recherche. *SociologieS, La recherche en actes, Expériences de recherche*, p. URL :
<http://sociologies.revues.org/3380>.